



La réforme du lycée : synthèse des consultations académiques Vidéo du C.N.V.L. du 4 juin 2009

Plusieurs rapports ont démontré la nécessité de faire évoluer le lycée. Un lycée qui, aujourd'hui ne permet pas la réussite de tous, puisque chaque année 150 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme. C'est dans cet état d'esprit que le ministre a prolongé les discussions menées depuis mai 2008 sur la réforme du lycée. Plusieurs actions ont été menées en parallèle : les auditions de la mission parlementaire, la consultation menée par Richard Descoings et la consultation au niveau académique, pilotée par les recteurs.

C'est dans ce cadre que Mathieu Maraine, délégué national à la vie lycéenne, s'est rendu dans une quinzaine d'académies.

Mathieu Maraine, délégué national à la vie lycéenne : "Les objectifs de la consultation sont simples : il s'agissait de prendre un temps de parole suffisant avec les lycéens, de dialoguer, d'échanger, de confronter des idées sur le lycée d'aujourd'hui et puis d'imaginer, évidemment, quel pourrait être le lycée de demain."

Depuis début février, la parole a été donnée aux élèves pour imaginer le lycée du futur, signe que la volonté était d'être à l'écoute des principaux concernés, les lycéens eux-mêmes.

Adrien, représentant lycéen (Versailles) : "Il y a eu différentes propositions émises, qui ont été présentées au ministre, pour pouvoir porter la voie lycéenne des académies, faire remonter les synthèses de chaque académie, pour qu'il y ait un ensemble, que le maximum de lycéens soit représenté dans ces propositions."

Quentin, représentant lycéen (Caen) : "Il y a eu deux rassemblements avec tous les vice-présidents de C.V.L. (Conseils de la vie lycéenne), et après, pour les élus, il a eu un chat qui a été mis en place, où nous, les élus du C.A.V.L. (Conseils académiques de la vie lycéenne), il y avait une équipe chargée de communication, qui était chargée de l'animer, deux soirs par semaine, ils étaient là pour essayer de répondre aux lycéens et de centraliser toutes les informations."

Clara, représentante lycéenne (Paris) : "Selon la volonté des recteurs et des délégués académiques à la vie lycéenne, des questionnaires pouvaient être envoyés à tous les lycéens, des blogs avec des échanges avec le recteur, ça dépendait des volontés académiques."

Pendant la réunion du 4 juin, les grands axes de cette vaste consultation ont été exposés par les représentants du Conseil national de la vie lycéenne (C.N.V.L.). Le ministre en a retenu trois principaux qui sont l'orientation, la personnalisation du travail et l'organisation lycéenne. Reste à donner des suites concrètes à toutes ces consultations.

Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale : "Nous organiserons sans aucun doute en octobre, quelque chose comme ça, une journée ou deux jours, d'appropriation par tout le monde des préconisations qui sont faites ici. De sorte que ce que nous proposerons ensuite soit d'emblée reçu favorablement par la communauté éducative, ce qui nous permettrait, je pense à la fin de l'année, d'avoir en gros les textes réorganisant le lycée, qui puissent commencer à entrer en application à la rentrée 2010."

Le nouveau lycée devra être nouveau dans sa forme, mais pleinement fidèle à ses objectifs, c'est-à-dire éviter les sorties sans qualification, amener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat et en conduire 50% jusqu'à un diplôme d'enseignement supérieur.